

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n° 1

Mercredi 12 décembre 2007

COMPTE RENDU

15h, salle des maîtres du bâtiment de l'école élémentaire.

Présents (membres de droit) :

La directrice de l'école française de Bratislava, présidente du conseil d'établissement :

- Mme Françoise DELMOTTE

Les enseignants de l'école primaire :

- Melle Cécile TIGER
- Mr Mathias LEDUC
- Mme Margaret BLONDEL
- Mr Frédéric LE VOUEDEC
- Mlle Lucie PRUM
- Mr Claude LEROUX

Les enseignants de la section CNED :

- Mr Christian-Yves MICHELON
- Mme Julie ROMEFORT

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme Daphné FONTAINE
- Mme Catherine RENAN
- Mme Noémie DUBOIS
- Mr Gérard TRICAUD
- Mme Viktoria CIAZYNSKI

La représentante des parents d'élèves de la section CNED :

- Mme Emmanuelle GUERIN GOGNET

L'attaché de coopération pour le français :

- Mr Jacques BORTUZZO

Présents (membres invités) :

La représentante de l'école slovaque :

- Mme Ingrid KOVACOVA

Les membres de l'AEFB :

- Mr Bruno VAN BEGIN
- Mme Sophie AUBERT
- Mme Ophélie COLIN
- Mme Aurélie GEY
- Mme Emmanuelle CONTAUX

La représentante du Club :

- Mme Henrieta GOUBET

La représentante du personnel ASEM :

- Mme Anne-Céline PECNIK

Traductrice:

- Melle Emilia MIKUSOVA

Absents Excusés :

- Madame Veillon-Perrin (inspectrice de l'Education Nationale, en résidence à Prague)
- Mr Robert POPLUHAR
- Mme ADAMKOVA
- Monsieur Talpain (conseiller culturel)

Ordre du jour :

- Fonctionnement de l'école : effectifs, personnel, organisation de la journée, la cantine, les activités extrascolaires, le projet d'école, les actions pédagogiques, les sorties, les différents projets.
- Les échanges franco-slovaques.
- Le point avec le conseil d'administration concernant les travaux dans l'école, les achats, la sécurité des élèves, les dépenses d'enseignement.
- Questions diverses.

L'ordre du jour est adopté.

Le conseil d'école désigne Mme Renan Catherine secrétaire de séance.

Un tour de table est fait. Chacun se présente.

La directrice, Mme Françoise Delmotte, ouvre la séance en remerciant les participants et fait un rappel sur la fonction et le rôle du conseil d'établissement en référence à la circulaire du 11 octobre 1994 de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger :

« Le conseil d'établissement distinct des instances de gestion, et donc libérés des considérations proprement gestionnaire doit être un lieu où se développe une véritable culture d'établissement ».*

« Une communauté scolaire ne saurait vivre ni évoluer sans un espace de communication et de concertation où s'échangent informations et idées, où s'élaborent les projets, où se vérifient et se commentent les résultats des actions entreprises ».

« Le conseil d'établissement et le conseil d'école ont cette fonction et jouent un rôle essentiel dans le domaine de la pédagogie et de la vie scolaire ».

En résumé :

Il ne faut pas confondre le conseil d'administration (A.E.F.B.) qui est une instance gestionnaire et financière et le conseil d'établissement qui est une instance de prises de décisions concernant la vie

* Lettre du 11 octobre 1994 du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger

scolaire de l'établissement.

Les compétences du conseil d'établissement :

Le conseil d'établissement, sur proposition du directeur :

- vote le règlement intérieur, en cohérence avec celui de l'établissement,
- examine le cas échéant le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il donne son avis et présente toutes les suggestions sur **le fonctionnement de l'école** et notamment sur :
 - Les différents projets,
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école,
 - les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés,
 - les activités périscolaires et complémentaires,
 - la restauration et l'hygiène scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - l'organisation et la diffusion de l'information auprès des parents et des élèves,
 - les relations franco-slovaques ou franco-françaises,
 - les sorties scolaires.

A / Fonctionnement de l'école et vie scolaire :

Les effectifs :

1. L'effectif de l'école :

- En septembre 2007 :

Maternelle				Elémentaire				Collège				Total Ecole			
F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total
40	7	5	52	45	6	8	59	15	1	0	16	100	14	13	127
77%	13%	10%	100%	76%	10%	14%	100%	94%	6%	0%	100%	79%	11%	10%	100%

- Ce jour :

Maternelle				Elémentaire				Collège				Total Ecole			
F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total	F	N	T	Total
39	7	7	53	46	6	8	60	15	1	0	16	102	14	13	129
73.6%	13.2%	13.2%	100%	77%	10%	13%	100%	94%	6%	0%	100%	79%	11%	10%	100%

+ 1 en maternelle, + 1 en élémentaire

- Les prévisions immédiates (à partir de janvier) : + 2 en maternelle (P.S.), - 2 en élémentaire.

On peut remarquer un effectif constant depuis septembre qui s'équilibre entre les départs et les arrivées. Pour rappel, l'effectif de l'école en décembre 2006 (conseil d'école du 7 décembre 2006) était de 98 élèves. On peut donc noter une hausse de 31 élèves soit 31,63% entre décembre 2006 et décembre 2007. Cela qui explique l'ouverture d'une classe en septembre 2007 en maternelle et les problèmes de

locaux que l'on commence à rencontrer (locaux exigus en maternelle : pas de réelle salle de motricité, pas de salle pour la garderie, pas de débarras, pas de B.C.D.).

2. Les effectifs par niveaux :

P.S.	M.S.	G.S.	CP	Ce1	Ce2	Cm1	Cm2	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
20	22	11	16	18	12	10	4	3	4	5	4	129

3. Les effectifs par classes :

P.S.	M.S.	M.S. /G.S.	C.P.	C.E.1/C.E.2	C.E.2/C.M.1/C.M.2	6 ^{ème} /5 ^{ème}	4 ^{ème} /3 ^{ème}	Total
20	16	17	16	22	22	7	9	129

Madame Delmotte souligne que la classe en triple niveau est très difficile à gérer. Elle encourage et félicite Claude Leroux.

Le personnel de l'école :

- La directrice : Mme Delmotte Françoise.
- Le personnel administratif : Emilia Mikusova (secrétaire).
- Le personnel enseignant de l'école maternelle : Françoise Delmotte et Margaret Blondel (PS), Matthias Leduc (MS-GS), Cécile Tiger (MS).
- Le personnel enseignant de l'école élémentaire : Lucie Prum (pour le C.P.), Frédéric Le Vouedec (pour le CE1, CE2), Claude Leroux (pour le CE2, CM1, CM2).
- Le personnel enseignant du collège (section CNED) : Christian-Yves Michelon, Julie Romefort (mathématiques), Magali Boursier (allemand et slovaque), Hannah Cooper (anglais), Diana Varela (espagnol), Emile Kindji (physique, SVT et technologies), Florent Barbier (musique), Cherney Dennis (conversation anglais), Erika Nádošová (arts plastiques). Madame Romefort sera remplacée en janvier par un professeur déjà recruté.
- Les assistantes de l'école maternelle : Anne-Céline Pecnik (MS), Mária Šišková (PS), Mária Solárová (MS/GS).
- Le personnel de surveillance de la cantine : Florent Barbier, Lubica Sinčáková, Adam Kerdo.
- Le personnel de la garderie : Erika Nádošová, Magdalena Birešova, Aude Greffard.
- Le personnel du club : Henrietta Goubet, Florent Barbier, Lubica Sinčáková, Adam Kerdo.
- Le personnel de service : Andrea Masarova.

L'ordre des questions initialement prévu est modifié afin de libérer plus rapidement la représentante de l'école slovaque, Madame Kováčova. Nous passons donc directement au point B.

B/ Les échanges franco-slovaques :

Le club :

Question posée par des parents d'élèves : au cours de l'activité « Jeux de balles » du mardi, il n'y a que des enfants slovaques et le professeur ne parle que slovaque. Est-il possible d'y faire quelque chose ?

Henrieta Goubet, en charge du club explique que, cette année, il n'y a qu'un seul créneau pour cette activité (mardi après-midi). Elle n'est menée qu'en slovaque avec beaucoup de participants. Selon Frédéric Le Vouedec, la langue n'est pas un problème pour faire du sport. Le problème est surtout qu'il y a une très grosse majorité d'enfants slovaques et que les petits français se sentent mal à l'aise. Henrieta va voir ce qui est faisable pour améliorer les choses.

Les activités :

Certains parents souhaiteraient une classe de neige à la place d'une classe verte. Frédéric Le Vouedec dit qu'une classe de neige coûte plus chère qu'une classe verte. Les familles slovaques ne peuvent pas toutes offrir cela à leurs enfants. Or, cette transplantation est, en grande partie, faite pour favoriser les échanges franco-slovaques. C'est pourquoi la classe verte sera sûrement maintenue cette année. La date n'est pas encore connue. Elle est fixée par l'école slovaque. Les CP et les autres niveaux de l'élémentaire devraient partir séparément.

Madame Kováčova précise qu'une classe de neige est proposée aux collégiens slovaques. Il pourrait être envisagé d'y faire participer les collégiens français.

Françoise Delmotte rappelle que le choix d'une activité appartient à l'enseignant de la classe et que cela doit faire l'objet d'un projet pédagogique qui s'inscrit dans le programme scolaire et dans le projet de classe de l'enseignant.

Les sorties, spectacles et manifestations :

Les sorties organisées par l'école slovaque les années précédentes vont-elles avoir lieu ? Par ex : la fête des mères ? A ce jour rien n'est prévu.

Les spectacles en maternelles et des sorties en général étaient limités à un par mois et par classe. Depuis septembre nous n'avons pas eu de spectacle (sauf celui de Noël). Est-ce normal ? La question sera posée à la directrice de l'école maternelle slovaque (absente ce jour).

Questions diverses :

- Pouvons-nous avoir la clé du local contenant le matériel de sport ? C'est fait depuis ce lundi.
- Le tapis à l'entrée du bâtiment de l'élémentaire est dans un état déplorable, pourrait-il être remplacé ? L'école slovaque a le même problème. Une commande groupée, pour les différents bâtiments va être faite la semaine prochaine.
- Est-il possible d'installer les tableaux qui viennent d'arriver dans les classes de MS et PS ? Boris, chargé des travaux dans l'école n'a pas le temps cette semaine. Cela sera fait la semaine

suivante.

- Pouvez-vous réparer les stores qui ne remontent plus ou qui sont tombés dans les classes ? Voir avec Boris.
- Peut-on mettre un panneau signalant que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte de l'école ? Ce panneau a déjà été installé (mais sa signalétique est uniquement en slovaque).
- Peut-on refixer des luminaires dans la classe du cycle 3 ? C'est fait.

Madame Kováčova explique la procédure pour faire savoir à Boris quels sont les travaux à effectuer : il faut les noter dans le cahier qui lui est destiné.

- Le ménage :

En élémentaire et en maternelle, le ménage n'est toujours pas fait de manière satisfaisante. Frédéric Le Vouedec est d'accord mais fait toutefois remarquer que de gros progrès ont été faits en la matière depuis quelques années. Madame Kováčova dit que les effectifs de ménages sont actuellement restreints (maladie + démission).

- En maternelle :

Lorsque le personnel manque en élémentaire, Andréa (normalement dédiée à l'entretien en maternelle) est appelée en remplacement. Le ménage en maternelle n'est alors pas fait. Madame Delmotte souhaite que cela reste exceptionnel et qu'elle en soit prévenue. Madame Kováčova dit que M. Popluhar avait prévenu par téléphone. L'information s'est donc perdue. Françoise Delmotte rappelle qu'il ne faut absolument plus de produits ménagers à portée des élèves.

- En élémentaire :

Le nettoyage des toilettes (particulièrement dans les toilettes des garçons à l'étage de la salle des maîtres) est un problème. Certains sont régulièrement bouchés. Comment peut-on y remédier ? Madame Kováčova et Bruno Van Begin précisent que toutes les toilettes de l'élémentaire ont été refaites pendant les grandes vacances. Le papier toilette n'est pas en libre service (les enfants doivent le demander à l'enseignant) afin d'éviter de boucher le conduit. Mais certains élèves utilisent le papier, très épais, destiné à l'essuyage des mains. C'est pourquoi la tuyauterie se trouve tout de même bouchée. Les enseignants et les animateurs du club doivent insister pour que les élèves tirent bien la chasse d'eau, qu'ils n'utilisent pas les essuie-mains pour les toilettes. Peut-être faut-il aussi changer de type d'essuie-mains ?

- Sécurité autour de l'école et dans les bâtiments :

1) la sécurité pendant les travaux :

Apparemment, une brique est tombée du toit pendant la récréation ne causant, bien heureusement, aucun accident. Des pointes dépassaient aussi de planches, qui sont restées en attente. Serait-il possible d'aménager un périmètre de sécurité autour des bâtiments (ruban de chantier fluo par exemple) ?

Madame Kováčova dit que l'entreprise qui travaille aux différents travaux de réparation n'a pas été choisie par l'école slovaque mais par la mairie. Les ouvriers viennent sans prévenir aux moments qui leur conviennent. Il leur a été signalé de ne pas travailler lorsque les enfants sont à l'extérieur. Les travaux touchent à leur fin. A l'avenir, il sera demandé à l'entreprise de prévoir un périmètre de sécurité nettement défini.

2) la sécurité de la cour et de ses annexes :

Serait-il possible de réparer les lumières extérieures dans l'escalier du bas, qui mène au bâtiment primaire/ collègue ? Madame Kováčova va demander à l'électricien, actuellement présent à l'école d'intervenir.

3) exercice d'évacuation :

Un exercice d'évacuation a été fait dans l'école élémentaire mais les français ne sont pas sortis car il n'y a pas eu de sonnerie spécifique pour les avertir. L'école française demande un véritable exercice d'évacuation avec le concours des pompiers. L'école slovaque a fait l'achat d'un nouveau système d'alarme incendie. La sonnerie, spécifique, passera par les haut-parleurs des classes. L'installation est prévue pour le printemps.

- Demande de travaux :

L'école slovaque (ou la mairie) peut-elle faire quelque chose pour réduire le creux qui se trouve devant les escaliers du haut, à l'entrée de l'école ? Lorsqu'il pleut, le passage est plus que difficile. De plus, au même endroit, par grand froid, une plaque de verglas très dangereuse se forme. Est-il possible que cet endroit soit salé le matin (par l'école slovaque ou française) pour éviter les chutes ?

Madame Kováčova dit que cet endroit se trouve hors du périmètre de l'école et qu'il dépend de la mairie. Elle propose tout de même de demander aux ouvriers qui travaillent actuellement au gymnase (envoyés par la mairie) d'intervenir. Elle suggère à Madame Delmotte de faire, comme l'année dernière, un courrier à la mairie (conjointement avec l'ambassade de France). Cela sera fait.

Est-il possible de refaire le tracé des bandes blanches sur le parking, en haut du campus ? Cet endroit se trouve également hors du périmètre de l'école et est du ressort de la mairie. Madame Kováčova propose de faire un courrier commun des écoles slovaques et françaises.

Pourrait-on installer des poubelles en extérieur, à côté des terrains de sport et le long des bâtiments ? Oui, cela est prévu et sera fait courant décembre.

Madame la directrice remercie Mme Ingrid Kováčova pour sa collaboration ainsi que pour la fête de Noël organisée par l'école slovaque et Madame Adamkova pour la fête de Saint Nicolas.

Madame Kováčova remercie, à son tour, madame Delmotte de l'avoir invitée. Elle exprime sa satisfaction quant à la collaboration avec l'école française. Elle propose de tenir le prochain conseil d'école dans la nouvelle salle de réunion aménagée dans le bâtiment du collègue slovaque. Elle propose aussi de mettre à la disposition des élèves français le nouveau laboratoire de langues.

L'équipe slovaque est libérée.

Retour au point A : « fonctionnement de l'école et vie scolaire ».

La journée de l'enfant :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 heures à 15 heures avec une pause pour le déjeuner de 12 heures à 13 heures. Pour le collègue : de 8 heures à 16 heures.

Le mercredi : de 8 heures à 13 heures avec une pause déjeuner de 12 heures à 13 heures.

L'école est ouverte 15 minutes avant le début des cours en maternelle, en élémentaire et au collègue.

Les parents peuvent reprendre leurs enfants à la sortie des classes à partir de 15 heures et jusqu'à 15 heures 15, ou 12 heures le mercredi s'ils en ont fait la demande écrite. Après ces horaires les enfants sont confiés au club pour l'élémentaire et à la garderie pour la maternelle.

Pour répondre à certains parents d'élèves, l'école maternelle ne peut pas ouvrir ses portes avant l'heure de fin des cours. Toutefois, une sortie exceptionnelle, sur demande écrite des parents (car la cantine est obligatoire), peut être accordée par la directrice de l'école.

Après l'horaire d'enseignement, les enfants ont la possibilité d'aller en garderie pour la maternelle et au club pour l'élémentaire de 15 heures à 17 heures où des activités (sur inscription) avec parfois des intervenants extérieurs sont mises en place.

La cantine :

La directrice insiste sur le fait que l'école française est située dans les locaux de l'école slovaque. Elle n'a donc pas sa propre cantine et n'est pas responsable de l'organisation, du fonctionnement et du personnel. L'école slovaque gère donc le personnel de la cantine et organise les repas. Elle est responsable de son fonctionnement. Elle établit le prix de revient du repas pour toutes les familles (françaises et slovaques). Ce montant est un prix global. Ainsi, si un enfant est absent pour convenance personnelle, le repas sera tout de même facturé. Seules les absences justifiées (sur présentation de certificats médicaux) peuvent être déduites sur la facture du mois suivant.

Françoise Delmotte donne la parole à Madame Aubert. Elle a beaucoup travaillé sur la question et est prête à continuer. Elle explique le travail fait l'année dernière. A cette époque, les enfants déjeunaient en 10 minutes environ. Ce temps de repas a été allongé et les personnels slovaques de la cantine ont été mieux formés. Il a été précisé que les assistantes devaient toujours faire goûter les plats aux enfants. Il a été convenu qu'il y aurait un apport plus systématique de légumes verts (mais seulement deux fois par semaine pour des raisons de coûts). L'école française a tenté de proposer de l'eau au repas mais l'école slovaque n'a pas maintenu cette mesure. Des carafes en plastique ont donc été achetées et disposées sur les tables. Il reste un travail à faire sur la discipline pour que les conditions de repas soient plus agréables. Il faudrait aussi réfléchir à la manière d'améliorer la qualité sans augmenter le prix du repas (50 centimes d'euros à la charge des familles et 50 centimes pris en charge par la mairie).

Madame Delmotte propose la création d'une commission de parents afin de communiquer avec la cantine slovaque et essayer d'améliorer le temps du repas, la prise de nourriture, l'équilibre alimentaire. Toute aide en ce domaine est bienvenue.

Le goûter de l'après midi en maternelle :

Depuis le rentrée 2007, se pose la question de savoir si le goûter de l'après midi, à 14h45 peut-être supprimé.

En effet, le goûter est pris trop tôt dans l'après midi (problème alimentaire), juste avant la sortie des élèves (ils remangent avec les parents). Il perturbe aussi le bon fonctionnement des ateliers de l'après midi (problème scolaire).

Les représentants des parents d'élèves de maternelle ont fait une enquête auprès de l'ensemble des parents de l'école maternelle.

Voici les résultats de cette enquête (un document support est distribué) :

Nombre de réponses / sur le nombre d'enfants d'inscrits (à la date de l'enquête) :

	INSCRITS	REPONSES	%
PS	19	16	84,21
MS	16	14	87,5
MS/GS	17	13	76,47
TOTAL	52	43	82,7

Pourcentage de réponses favorables à la suppression du goûter en maternelle :

	OUI pour la suppression	Oui, mais	NON	Nombre de réponses
PS	8	5	3	16
MS	9	4	1	14
GS	10	3	0	13
TOTAL	62,8%	27,90%	9,3%	100%

L'assemblée présente est soumise au vote. Le résultat est : Le goûter de l'école maternelle est supprimé (à l'unanimité).

Françoise Delmotte rappelle que les goûters n'ont pris à l'école resteront facturés (5sk).

Pour les enfants qui restent à la garderie, l'école slovaque accepte de fournir un goûter après 15 heures, dans la cantine. Ce goûter sera servi par le personnel de l'école slovaque.

Il est formellement interdit aux parents de donner un petit goûter pour leurs enfants à l'école maternelle.

Le temps périscolaire :

Françoise Delmotte informe les parents d'élèves qu'un travail de fond a commencé sur les activités de la garderie et les activités du club (en partenariat avec le conseil d'administration et les responsables du temps périscolaires). Une réflexion est menée sur :

- L'état des lieux des activités,
- l'organisation de ces activités (selon que l'activité est payante ou non),
- la fréquentation du club ou de la garderie,
- le prix de revient de ces activités pour le budget de l'école,
- les manquements (comme l'existence d'un règlement).

A la prochaine rentrée scolaire, l'école présentera un nouveau mode de fonctionnement pour toutes les activités extrascolaires.

Madame Delmotte invite les représentants des parents d'élèves à collecter et à lui faire remonter toutes les questions concernant le temps périscolaire.

Mme Viktoria Ciazynsky demande si un enfant français peut fréquenter la garderie du matin, uniquement organisée par l'école slovaque. A priori, cela est possible. Madame Delmotte va, tout de même, en faire la demande.

Le règlement de l'école :

Françoise Delmotte rappelle que le règlement intérieur de l'école française ne peut s'inscrire que dans le cadre du règlement slovaque. Elle a travaillé, en collaboration avec les représentants des parents d'élèves, à son amélioration. Elle propose certaines modifications. Elles sont soumises au vote du conseil d'établissement. Ces propositions sont acceptées après délibérations.

Elle suggère aux représentants des parents de continuer à travailler sur ce règlement afin qu'il corresponde plus à la structure de l'établissement telle qu'on la connaît aujourd'hui. Elle propose un conseil extraordinaire sur ce point avant la fin de l'année scolaire et précise que le règlement intérieur de l'école française, celui de l'école slovaque, le projet d'établissement ainsi que ses annexes sont disponibles à son bureau.

Le projet d'école :

Le conseil des maîtres du 26 septembre a décidé de prolonger la durée de vie du projet d'établissement et de ces annexes de un an. En effet, il fallait du temps à la nouvelle équipe de s'approprier le contexte local (partenariat avec l'école slovaque) et régional (projet de zone). De plus, ce projet d'école s'inscrit encore dans les priorités de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. A partir du document d'évaluation de juin du projet d'établissement, l'équipe enseignante a travaillé à un ajustement du projet existant.

Françoise Delmotte rappelle les grands axes du projet, donne les priorités pour l'année 2007-2008 et décrit les actions à mettre en place dès la rentrée 2008-2009 :

Création d'une B.C.D.I. (Bibliothèque et Centre de Documentation et d'Information) :

La parole est donnée à Mme Catherine Renan pour expliquer le travail entrepris depuis le début du projet.

Dans notre école, il a été décidé de créer une structure appelée BCDI (fusion de la BCD de l'école maternelle et élémentaire et du CDI de l'enseignement secondaire), la création d'un CDI seul n'étant pas envisageable pour le moment (16 élèves au collège seulement).

Le projet a vu le jour en septembre 2006 avec l'ouverture du collège. Une demande de subvention a été faite auprès de l'AEFE pour la création d'un CDI. Les 5000 euros récoltés ont été, en partie dépensés par l'achat d'ouvrages pour les collégiens.

Mais le vrai démarrage date de septembre 2007 où une réflexion globale a commencé. Voici ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui :

Des contacts ont été pris avec des BCD et CDI pour connaître les bonnes pratiques et être conseillées au mieux. Ainsi, nous avons visité les CDI et BCD du lycée Français de Vienne. Ces relations nous ont et nous serons très utiles dans toutes les phases du projet.

Daphné Fontaine et moi-même sommes intervenus auprès des collégiens pour leur présenter le système de cotation des ouvrages et préparer ainsi leur visite grandeur nature du CDI de lycée Français de Vienne.

Nous avons fait une étude du marché des logiciels documentaires pour choisir « BCDI 3 école » (CNDP de Poitiers), utilisé dans la majorité des établissements scolaires. Le logiciel est commandé et l'ordinateur le sera très bientôt. Il devrait être équipé d'une connexion Internet.

Des commandes de matériel pour couvrir et restaurer les ouvrages ont été faites. Tous les livres du niveau collège ont été traités et nous menons actuellement une campagne de couverture / réparation du fonds de la maternelle. De nombreuses personnes ont participé et le travail est pratiquement terminé. Les livres de maternelle ont aussi été équipés pour le prêt. Celui-ci devrait commencer en janvier. Il a commencé la semaine dernière au niveau collège. Avec le commencement du prêt, la BCDI remplit une de ses missions fondamentales.

La BCDI devrait se situer sur 2 sites (au moins pour cette année) : 2^{ème} étage du bâtiment des maternelles et dans le bâtiment des primaires. Il n'y a pas encore de local pour accueillir la BCDI. Monsieur Popluhar affirme ne pas avoir de salle disponible cette année, mais dit que ce sera possible l'année prochaine (lors d'une réunion avec la directrice). Il est donc difficile de choisir le mobilier (pour lequel nous avons aussi un budget). Nous allons sûrement nous orienter vers des meubles roulants et / ou qui ferment à clefs.

Les gros chantiers qui nous attendent en janvier :

- Couvrir et réparer le fonds documentaire de l'élémentaire.
- Faire l'acquisition d'ouvrages pour tous les niveaux. En effet, les bibliothèques de classe sont très pauvres et certains livres sont très abîmés.
- Saisir / entrer dans la base de données tous les ouvrages de l'établissement et les coter.
- Initier les élèves et les enseignants à l'utilisation de la base de données.
- Participer à la formation des élèves à la recherche documentaire sur la base de données mais aussi sur Internet et dans la BCDI. Il s'agit là de la 2^{nde} grande mission de la BCDI.

A plus long terme, il faudra :

- Trouver et équiper un local dédié
- Embaucher une documentaliste.

Ouverture sur le pays d'accueil (langue et culture) :

Les langues suivantes ont fait l'objet d'une APP* : le FLSCO (français langue de scolarisation), le slovaque et l'anglais. Nous avons 1900 euros à dépenser dans le cadre de ce projet.

Le FLSCO : Les évaluations de CE1 ou de CM2 ont montré (à part pour deux élèves) que les difficultés rencontrées sont essentiellement dues à des problèmes de compréhension de la langue française. L'année passée, l'établissement avait une enseignante (Mme Capel, la directrice, à mi-temps sur le poste de français langue de scolarisation). Ce poste a été supprimé en 2007-2008 et fait cruellement défaut. C'est pourquoi une des priorités de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Etranger et de la zone qui ne peut pas être satisfaite. La directrice demande la réouverture de ce poste.

* APP : Action pédagogique pilote

Favoriser l'apprentissage du français : Dans un avenir plus lointain (si les locaux et les moyens financiers le permettent), il faudrait ouvrir une classe de Toute Petite Section pour l'accueil des enfants non francophones de moins de trois ans (2 heures/jour et par semaine).

Le slovaque : Il est enseigné dès la maternelle à raison de 15 minutes par jour, pour arriver à 1heure 30 par semaine au cycle 3. Les enfants sont regroupés selon leur niveau de compétences (3 niveaux : débutants, moyens, forts) Le niveau supérieur intègre un cours de l'école slovaque. L'objectif est d'atteindre le niveau A1 du cadre de référence européen à l'entrée au collège.

Des **classes binômes** seront mises en place dès la rentrée 2008-2009 : à une classe française correspondra une classe slovaque pour des horaires communs de français et de slovaque (2 x 45mns), d'EPS (2 x 45mns) ainsi que pour une classe verte. Pour cela, il faut renforcer la coopération entre les directions française et slovaque.

Favoriser une liaison **entre les classes de GS et CP françaises et le CP slovaque** pour une meilleure intégration dans le pays d'accueil et pour favoriser les échanges verbaux.

L'anglais : mise en place tardive de l'activité sur le cycle 3 (le professeur n'ayant pas été trouvé jusqu'alors). Les enseignants avec l'accord de l'AEFB, envisagent de proposer cet enseignement au cycle 2 à compter de janvier.

Adaptations des programmes d'histoire et de géographie au contexte local :

Cela fait également l'objet d'une APP pour laquelle nous avons reçu la somme de 1300 euros à dépenser entre janvier et juin.

Le cycle 3 a poursuivi le travail engagé l'année passée : Une sortie a été organisée (collège et cycle 3) et a été suivie d'une exposition que tous les parents ont pu admirer.

Volet sur la citoyenneté :

Un travail est actuellement mené sur le règlement intérieur de l'école, les règles de vie dans toutes les classes et dans toutes les activités. Une charte de l'école a aussi été faite.

L'école participe aussi au projet Dalkia (sur le thème de l'environnement). Il s'agit d'un concours mondial organisé par la société Véolia. Chaque école participante doit créer des masques inspirés du monde entier. Les résultats obtenus par l'école française de Bratislava l'année dernière ont été très bons.

L'école a aussi le projet de créer un livre en collaboration avec un illustrateur.

Les ajustements apportés au projet d'école sont soumis au vote et adopté.

Les sorties faites et en projet :

A l'école maternelle :

Pendant que les P.S. apprennent à se déplacer dans l'école puis hors de l'école (environnement proche), les MS, GS et les CP ont fait dix séances de **patinage**. Cette activité a été encadrée par des

professionnels des apprentissages sportifs à destination des petits. Les progrès ont eu lieu tout au long du stage. Les enfants se sont très bien adaptés à ce nouveau contexte, totalement slovaque notamment. Pour des questions d'organisation du transport, il faudrait savoir si l'AEFB ne pourrait pas se charger d'organiser les trajets en bus pour se rendre à la patinoire.

Pour les PS, madame Delmotte souhaiterait organiser une classe poneys. Elle est à la recherche d'un organisme pouvant offrir ce genre de prestation.

Le ski : cette activité devrait avoir lieu fin janvier ou début février (en fonction de la neige).

La piscine : les enfants de MS – GS iront au printemps.

Les élèves de maternelle ont aussi participé à la fête de Saint Nicolas, le 7 décembre 2007 dans la salle communale, avec l'école maternelle de Revin.

Des échanges avec l'école maternelle slovaque sont prévus : invitation des élèves de maternelle de l'école slovaque à l'occasion de la galette des rois, une classe verte ?

A l'école élémentaire et au collège :

Françoise Delmotte donne la parole aux enseignants :

Mademoiselle Prum : Des ateliers en CP avec les enfants de l'école slovaque sont régulièrement organisés (cuisine notamment).

Monsieur Le Vouedec : Activité piscine.

Monsieur Leroux : Sortie du cycle 3 avec le collège (le centre historique de Bratislava).

Monsieur Michelin : Vienne (lycée français et visite de musée), l'opéra (La Traviata), le centre historique de Bratislava. En projet : la visite du lycée Metodova (spécialisé en sciences) et un concert au philharmonique.

En prévision pour l'élémentaire :

Rencontre d'un auteur de jeunesse slovaque ; illustration de son album (traduit en français) par les élèves de l'élémentaire ; éditer cet ouvrage pour les enfants de l'école.

C / Les travaux dans l'école, les achats, la sécurité des élèves, les dépenses d'enseignement :

Françoise Delmotte donne la parole au conseil d'administration. Un rapide bilan des travaux dans l'école depuis la rentrée est fait : linoléum, peinture et réfection des sanitaires dans les différents bâtiments ; aménagement de la seconde salle du collège ; différents travaux d'amélioration de la sécurité telle que la réparation des jeux de la cours de maternelle ; installation du Wifi dans les salles du collège pour permettre l'accès au réseau Internet (pour plus de détails, voir le compte-rendu de l'assemblée générale du 8/10/2007). Voici les chiffres des dépenses :

Bilan des achats de la rentrée 2007/2008 :

- dépenses d'enseignement 11859,52 euros
- mobilier 17726,69 euros
- matériel de sport 1357,80 euros
- manuels scolaires 862,92 euros
- matériel club 1961,56 euros

Total des dépenses pour la rentrée 2007/2008 : 33768,50 euros (avec le club) ; 31806,94 euros (sans le club).

D / Questions des parents d'élèves :

Madame Delmotte explique qu'elle a rencontré les représentants de parents avant la réunion de ce jour afin de pouvoir répondre au mieux aux interrogations des familles. Elle y a apporté des réponses lors de cette précédente rencontre et au cours du conseil d'école. Chaque représentant de classe s'est engagé à transmettre les informations obtenues à la classe qu'il représente.

Elle rappelle que la porte de son bureau est ouverte que tout parent peut prendre rendez-vous avec elle afin de lui faire part de problèmes rencontrés à l'école.

E / Divers :

- **Visite de madame Veillon-Perrin, Inspectrice de l'Education Nationale** : en mission les 4, 5 et 6 mars 2008.
- **Les livrets de compétences et fin du premier trimestre** : Ceux qui ont été rédigés l'année dernière seront de nouveau utilisés cette année malgré les nouveaux programmes 2007. C'est une décision prise sur la zone lors du séminaire des directeurs. Ce qui n'empêche pas les équipes de travailler sur les nouveaux programmes. De plus, comme chaque année, les enseignants consacreront une ou deux demi-journées pour recevoir les parents individuellement et faire le point sur le travail de leur enfant au cours du trimestre (17 et 18 décembre).

La séance est levée à 18 heures.